

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article2072>



L'égalité ne souffre pas d'exceptions

- Féminisme -



Date de mise en ligne : samedi 26 septembre 2015

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

À la question, posée dans la revue du mois de mai-juin 2015, de comment lier féminisme et lutte contre l'islamophobie, nous préférons parler de féminisme et de lutte anti-raciste.

L'enjeu est aujourd'hui de comprendre non seulement les sources mais également les avatars des discriminations. Le 11 septembre et les récents attentats de janvier 2015 ont permis de justifier un racisme quotidien qui se sert de la laïcité pour alimenter l'exclusion de populations jugées comme étrangères donc dangereuses.

Les débats qui traversent les organisations féministes et anti-racistes se nouent autour de la lutte contre l'islamophobie.

L'enjeu des combats féministes et anti racistes (oserait-on rajouter lutte de classe comme Angela Davis) est d'avancer ensemble vers une intersectionnalité [\[1\]](#) qui respecte les revendications non négociables de chacun-e.

Hiérarchiser ne peut unir

La première interrogation porte sur la place donnée à la lutte contre l'islamophobie en général par rapport à toutes les luttes antiracistes. Y a-t-il une spécificité de l'islamophobie par rapport aux autres formes de racisme ?

Le texte, publié dans la revue précédente, répond par l'affirmative en soulignant que, d'une part, les personnes musulmanes, ou désignées comme telles, sont identifiées comme un ennemi de l'intérieur du fait d'une religion jugée incompatible avec les valeurs de la République et/ou la culture occidentale, le tout dans un contexte de lutte contre le terrorisme et de choc des civilisations ; et d'autre part, que l'islamophobie « est la manifestation d'un racisme d'Etat ».

On peut partager la première affirmation, tout en questionnant la seconde. Si racisme d'Etat il y a, il n'est pas spécifique à l'islamophobie et la France a une longue histoire de lois visant à restreindre les droits et libertés des populations migrantes de toutes origines.

Notons au passage que le ciblage d'une population à travers une loi ne suffit pas à donner à celle-ci un caractère raciste. On ne saurait remettre en cause l'interdiction de l'excision, elle cible pourtant certaines populations issues de l'immigration, et ne va pas sans poser un problème de santé publique puisqu'elle incite à pratiquer l'excision clandestinement.

Prenons garde de ne pas établir une hiérarchie des combats anti-racistes au motif que certains racismes sont le fait de l'État et des élites à l'encontre de populations pauvres et sans défense, contrairement à d'autres qui ne le seraient pas.

Arguant que l'État non seulement ne discrimine pas les juifs, mais prendrait inconditionnellement leur défense lorsqu'ils sont l'objet d'agressions racistes, certain-es considèrent que la lutte contre l'antisémitisme peut se passer du mouvement social.

Les récents déboires de militants juifs anti-sionistes montrent qu'il n'en est rien. De plus, cette approche prête le flan aux fantasmes antisémites les plus tenaces. Ainsi, il n'a pas été possible de faire du meeting du 6 mars 2015 un meeting contre tous les racismes, antisémitisme compris.

L'urgence de la lutte contre l'islamophobie est mise en avant, mais cette hiérarchisation des urgences est

problématique au regard d'autres manifestations de racisme, notamment l'antisémitisme dont le caractère sanglant ces dernières années est assez inédit depuis 1945.

Diviser le racisme en sous catégories, c'est hiérarchiser les combats anti-racistes comme l'antisémitisme ou le racisme anti-musulman, c'est conforter les divisions qui empêchent justement l'émergence de luttes communes plus à même de s'opposer aux obscurantismes d'où qu'ils viennent.

Nous nous sommes toujours battus contre cela dans nos combats syndicaux et associatifs.

Unitaire sans principes ?

La deuxième interrogation porte sur l'articulation entre luttes féministes et luttes contre l'islamophobie.

Pour construire une société débarrassée de toute forme d'oppression il est nécessaire de déconstruire en parallèle l'ensemble des stéréotypes de sexes, de race, de sexualités car les oppressions ne sont pas seulement croisées, elles s'entretiennent mutuellement.

C'est cette nécessité qui fonde l'exigence d'intersectionnalité dans les luttes.

Le combat contre une discrimination ne peut se passer d'un principe transversal d'égalité et de droit à l'émancipation de tou-ttes, dont le droit des femmes à disposer de leur corps est une pierre angulaire.

Devrait-on passer sous silence notre refus de la Gestation Pour Autrui au motif que des associations LGBT s'en réclament ? Quiconque est dans une situation d'oppression, voire une démarche d'émancipation ne pourrait être interpellé-e quant à son positionnement sur des sujets plus larges ?

Défendrons nous en tant que syndicalistes une remise en cause des 35h. dans une entreprise au motif que les salarié-es de cette même entreprise y sont favorables ?

Il est légitime de poser la question des alliances dans les luttes. Mettre en place des cadres unitaires larges avec des organisations revendiquant la représentation d'une communauté opprimée est nécessaire.

Mais si le prix de l'unité doit être la négation des autres formes d'oppressions, alors on passe à coté de la visée émancipatrice de la lutte. Il est évident qu'on mène des combats avec des gens dont nous ne partageons pas toutes les options, mais l'enjeu est de lier tous les combats car on n'émancipera pas une partie de l'humanité sans l'humanité tout entière.

Nous avons bien conscience de la recrudescence du racisme anti-arabe et anti-musulman-es. Il faut en effet, comme le disent nos camarades, mettre en place des « lieux de convergences permettant à des moments donnés sur des sujets donnés, de construire des rapports de force » ; mais il ne viendrait à l'idée de personne de faire une alliance ponctuelle avec des organisations racistes sur une lutte contre les licenciements dans une entreprise, ou avec des organisations antisémites dans la défense du peuple palestinien...

Alors pourquoi pourrait-on sans problème faire un front ponctuel avec des organisations sexistes et homophobes sur des combats antiracistes ?

Les questions féministes sont souvent les premières à passer par pertes et profit.

Le féminisme : iconoclaste et inclusif

Le fait qu'un groupe soit opprimé racialement ne peut nous empêcher de combattre le sexisme dans ce même groupe comme dans le reste de la société.

Qu'on le veuille ou non, la question de la place des religions dans l'espace public d'une part, et celle du port du voile comme signe d'oppression des femmes d'autre part, sont des questions en débat dans le mouvement social.

Que le législateur s'en empare dans une visée discriminatoire est une chose, mais la légitimité du débat demeure, à moins de considérer que toute personne qui voit le voile comme un vecteur d'oppression des femmes est, par là même, islamophobe.

Il nous est souvent opposée l'existence d'un féminisme blanc occidental ethnocentré qui nierait tout ce qui ne serait pas lui et son histoire, qui désapproprierait les victimes de leurs combats d'émancipation par des revendications dont les valeurs ne respecteraient pas toutes les cultures.

Les féministes égyptiennes du début du siècle combattaient pourtant autant le patriarcat autochtone que le colonialisme patriarcal.

Il existe une méfiance compréhensible envers ce que certain-es nomment les « féministes blanches » avec leurs privilèges de « blanches », comme il existe une méfiance envers des hommes se disant féministes ou pro féministes qui peuvent utiliser leurs privilèges d'hommes.

Pour autant, dire que le voile est un instrument de domination des femmes, ce n'est pas accuser les femmes voilées, comme revendiquer l'abolition de la prostitution, ce n'est pas accuser les prostituées. Encore moins les ostraciser.

Manifester aux cotés de femmes musulmanes qui proclament que le voile est un instrument du patriarcat, ce n'est pas faire preuve de paternalisme néocolonial, c'est assumer un débat politique qui existe y compris parmi les musulmanes.

Nous ne disqualifions aucune parole a priori, mais nous sommes en droit d'attendre que la nôtre ne le soit pas non plus au prétexte qu'on n'est pas soi-même l'objet de l'oppression raciste.

Rappelons comme le fait Wassila Tamzali que les féministes « ont été capables de remettre en question l'ordre patriarcal dans ce qui fondait son système : la domination du corps des femmes et le contrôle de leur sexualité » et que ces combats ne peuvent être mis de côté sous couvert de lutte anti raciste.

Les combats féministes et anti-racistes ne sont pas différents des combats syndicaux : la radicalité des revendications fait aussi partie de leurs forces.

En 1976, Carole Roussopoulos a livré un court-métrage « Christiane et Monique LIP V » dans lequel Monique remplace, pour faire comprendre aux spectateurs/trices le sexisme dans les luttes, le mot femme par arabe et le mot homme par grand chef blanc.

Ce bijou de quelques minutes nous montre quel chemin nous avons peu parcouru. Peut-être est-il temps de non plus remplacer mais de reconnaître combien le racisme et le sexisme n'ont pas reculé, quels que soient leurs avatars ?

Ingrid Darroman,
Marie Cécile Périllat

[1] Le concept d'intersectionnalité qui date de 1991 tient sa meilleure définition dans « Black Feminism » d'Angela Davis : « une analyse articulant capitalisme, patriarcat et « race » comme des entités qui ne devraient pas être dissociées ». « L'affirmation la plus générale [...] serait que nous sommes engagées à lutter contre l'oppression raciale, sexuelle, hétérosexuelle et classiste, et que notre devoir spécifique est le développement d'une analyse et d'une pratique intégrées basées sur le fait que les plus grands systèmes d'oppression s'entremêlent ».